

Saint-Livres, le 16 novembre 2021
N/réf. : CC/Préavis/Chaudière-église

PREAVIS MUNICIPAL No 10/2021
Remplacement de la chaudière de l'église

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre église est chauffée par une chaudière à gaz depuis 1999. Selon les derniers contrôles du ramoneur, elle ne respecte plus les normes environnementales et les taux d'émission de CO2 sont largement dépassés.

Au vu de son âge, sa réparation et sa mise aux normes sont largement trop onéreux raison pour laquelle la Municipalité envisage son remplacement.

Elle s'est approchée de l'entreprise Zanola à Lavigny qui propose de la remplacer par une chaudière à gaz à condensation ainsi que la centrale de diffusion de la chaleur à l'intérieur du bâtiment. L'actuelle présente de nombreuses faiblesses.

Ces travaux sont estimés à Frs 45'000.—(quarante-cinq mille francs). Ils comprennent :

- Remplacement de la chaudière y compris élimination de l'ancienne ;
- Modification du tube de la cheminée ;
- Remplacement de la centrale de diffusion de la chaleur ;
- Raccordement électrique.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Saint-Livres

- vu le préavis municipal N° 10/2021
- entendu le rapport de la commission de gestion

- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. d'autoriser les travaux précités ;
2. d'accorder un crédit de Frs 45'000.—(quarante-cinq mille francs) pour réaliser ces travaux ;
3. d'autoriser à prélever cette somme sur la trésorerie courante ;
4. d'amortir ce montant dans les meilleurs délais.

Pour la section des bâtiments :

Pour la section des finances :

Frank NUSSBAUM

Jocelyne RIVIER FORNEY

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 novembre 2021.

Le Syndic :

La Secrétaire :

Pierre-André PELLET

Myriam JOTTERAND